

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	D_RUE GAZAN	Numéro	751311
Adresse du site	27, rue de l'Amiral Mouchez	Hauteur	R+11 (29.90m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100Mhz en 4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 330°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 6.18m, 8.76m et 9.02m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (18m)
Estimation	2G/3G/4G: 330° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m 5G (3500): 330° < 5V/m - 120° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	34.58m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 330°, 120° et 240°. (700/800/900/1800//2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

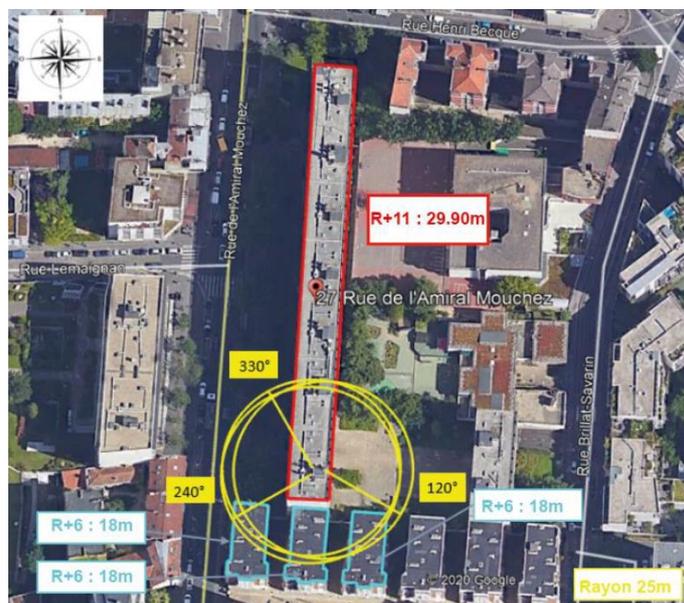
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principale de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Georges Braque	91 Rue Brillat Savarin 75013	13m	NON	50.35m	1.56 V/m
E.M.PU BRILLAT SAVARIN 87 rue Brillat Savarin Ecole maternelle publique	87 Rue Brillat Savarin 75013	5.5m	NON	69.35m	0.84 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	26.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

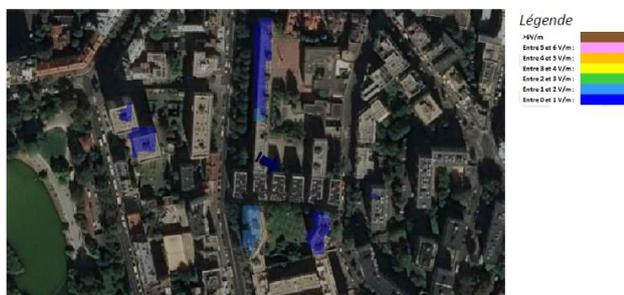
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	32.5 m	26.5 m	32.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



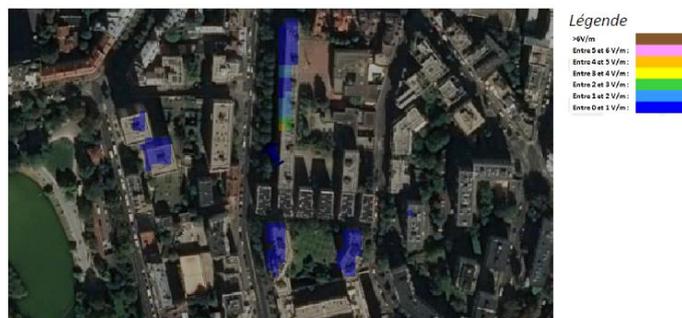
iv. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



vi. Azimut 330°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Après travaux :
Inchangé

AUCUNE MODIFICATION VISUEL

Vue des Azimuts

120°

Azimet S0 :



240°

Azimet S1 :



330°

Azimet S2 :

